

► Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest

1^{er} octobre - 19 décembre 2010

Cahier d'acteur n°19



La Commission particulière du débat public sur le projet de prolongement du RER E publie les contributions des acteurs institutionnels, sous forme de cahiers d'acteurs. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur le site Internet www.debatpublic-rer-e.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

1. AXA FRANCE, PIONNIER D'UN NOUVEAU PÔLE TERTIAIRE SUR LE TERRITOIRE SEINE-ARCHE

1.1. Nanterre, un positionnement inédit pour AXA France au cœur d'un territoire en devenir

- Nanterre est une extension « naturelle » du quartier d'affaires de La Défense et un espace dynamique (classé OIN) au sein d'une opération d'urbanisme unique en son genre.
- C'est aussi un pôle d'emplois tertiaires à caractère mixte inédit en insertion dans l'ouest parisien, dont l'ampleur est à prendre en considération. En effet, les projets immobiliers attendus sur ce territoire sont nombreux (le stade Aréna 92, Les Groues, les Terrasses 11 en logements d'habitations...) et les estimations prenant en compte ces futurs aménagements laissent présager des concentrations de grande ampleur à très moyen terme.
- Les projections à horizon 2020 (source AUDE) :
 - 700 000 m² de surfaces nettes de logements
 - 1 050 000 m² de surfaces nettes de bureaux
- Ces projets auront un impact considérable sur la fréquentation des transports publics et précisément sur la charge de la ligne A du RER, seul vrai moyen de desserte de masse à ce jour mais obsolète et à capacité insuffisante aux heures de pointe.
- Un dispositif de transport en commun totalement revu et modernisé est indispensable et urgent pour absorber non seulement les flux existants mais également les futures migrations quotidiennes.
- Le rapport Lelarge, a clairement mis en exergue les difficultés à venir à défaut d'une offre de transport alternative au RER A qui, même avec les progrès envisagés, ne pourra faire efficacement face au trafic des heures de pointe.

« Les nouveaux développements prévus sur la Défense et sur Seine-Arche vont occasionner une demande supplémentaire très forte en transports en commun, que l'on peut estimer à près de 40 000 voyageurs supplémentaires à horizon 2015. Le RER A verrait ainsi sa fréquentation à l'heure de pointe augmenter de plus de 20 % à l'arrivée à la Défense. »
- Il suffit d'emprunter le RER A entre 8h30 et 10h00 pour comprendre la pertinence de ce propos.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



AXA FRANCE

Rédacteur : Smahan RETAYLI

Contact : Dominique Denis

Directeur Général AXA France Supports

Courriel : dominique.denis@axa.fr



1.2. Des choix d'implantation stratégiques et liés aux transports en commun

- ▶ Ces choix répondent à deux exigences :
 - rester fidèle à notre engagement dans le cadre d'une démarche citoyenne et responsable,
 - permettre à nos collaborateurs d'accéder aisément à leur lieu de travail.
- ▶ La politique d'implantation qu'AXA France, entreprise responsable, a toujours privilégié : des sites à proximité de lignes de transports collectifs desservant les domiciles de ses collaborateurs (choix stratégique de l'axe du RER A) et l'utilisation des transports en commun, en prenant en charge les titres de transport.

De longue date, AXA France sensibilise ses collaborateurs au rejet de CO2 et aux moyens possibles pour le limiter.

- ▶ Sans oublier, en tant qu'assureur, la politique de prévention routière mise en place depuis de très nombreuses années par AXA France, avec entre autre l'association AXA Prévention qui favorise l'utilisation des transports en commun dans le maximum des cas et contribuer ainsi à réduire l'exposition de nos collaborateurs et des tiers aux risques routiers.

1.3. Présentation du site « Les Terrasses AXA » à Nanterre

- ▶ AXA France a choisi de s'installer à Nanterre après une analyse et une cartographie exhaustives des lieux de résidence de ses collaborateurs franciliens, de façon à optimiser leurs temps de transport en commun : le site choisi est à quelques dizaines de mètres de la sortie de la station Nanterre-Préfecture du RER A.
- ▶ Il accueille plus de 6 000 postes de travail et jouit, sur le papier, d'un accès facile, notamment en transports en commun :
 - la station Nanterre-Préfecture de la ligne de RER A et, subsidiairement,
 - le quartier de La Défense et ses nombreuses lignes de transports collectifs (métro, SNCF, RER, bus et tramway).
- ▶ En dépit de cette offre de desserte, potentiellement efficace, nos collaborateurs et nos visiteurs souffrent quotidiennement des gênes occasionnées par des causes multiples.
- ▶ En effet, aujourd'hui, l'accroissement du trafic, l'engourdissement des correspondances sur la ligne, entraînant une augmentation des temps de stationnement, et l'exploitation de la ligne avec trois matériels roulants différents sont autant de causes qui nuisent fortement à l'accessibilité des lieux de travail de nos collaborateurs, sans compter les conditions d'inconfort qui viennent s'ajouter à cette pénibilité liée à l'accès au site.
- ▶ Les collaborateurs et les visiteurs des « Terrasses AXA » à Nanterre ne doivent pas être amenés à regretter qu'AXA France, suivant ainsi l'ambition de toutes les instances privées, parapubliques, publiques et politiques, ait choisi de faire partie des entreprises « pionnières » sur le territoire Seine-Arche.

- ▶ Pour illustrer le caractère urgent des améliorations à apporter, quelques chiffres qui parlent en faveur du prolongement du RER E vers Maillot, Nanterre et le Mantois :
 - Plus de 80 % de nos collaborateurs utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail Nanterre ; c'était bien l'objectif d'une entreprise responsable.
 - Nous recevons plus de 10 000 visites par mois sur nos sites Nanterriens.

▶ Comme le démontre la cartographie ci-après, **l'accès aux sites repose totalement sur le RER A :**

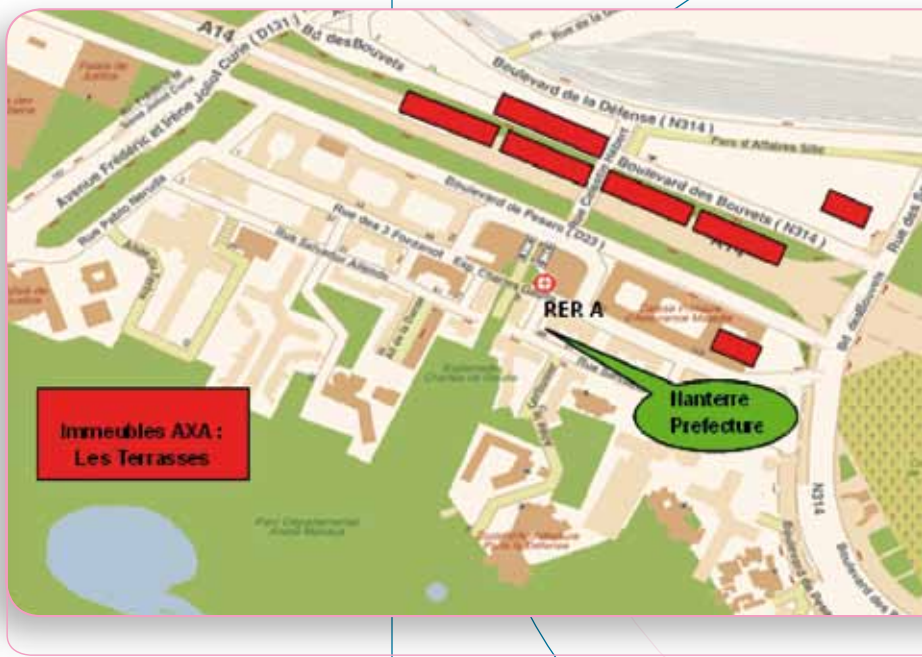
- en direction de Saint-Germain-en-Laye jusqu'au terminus ;
- en direction de Poissy jusqu'au terminus ;
- en direction de Cergy jusqu'au terminus ;
- en direction de Marne-la-Vallée jusqu'à Noisy-le-Grand-Mont d'Est
- en direction de Boissy-Saint-Léger jusqu'à la station de Champigny-sur-Marne

▶ Ainsi, encore trop de collaborateurs choisissent d'utiliser leur véhicule personnel en raison soit d'une desserte insuffisante compte tenu de leur lieu d'habitation, soit simplement pour ne pas "subir" les inconvénients et les dysfonctionnements liés au RER A.

▶ Nous avons relevé que l'usage du véhicule personnel est significatif chez les salariés habitant dans les quatre départements ci-après :

- les Hauts-de-Seine : 28 %
- les Yvelines : 23 %
- le Val-d'Oise : 20 %
- Paris : 15 %

▶ Ces quatre départements sont directement desservis par le RER A, notamment à partir des interconnexions avec Châtelet, qui permettent de faciliter l'accès à nos sites de Nanterre. Pourtant, là où l'utilisation du RER A devrait être l'option la plus simple et la plus « naturelle », il apparaît qu'un nombre important de collaborateurs privilégient l'usage de leurs véhicules personnels pour les raisons évoquées plus haut.



2. UNE ÉVOLUTION DES OFFRES IMPERATIVE : LE PROLONGEMENT DU RER E (EOLE)

2.1. Les enjeux

▶ **L'aménagement du territoire :**

Le quartier d'affaires de La Défense élargit ses frontières et déborde aujourd'hui largement sur Nanterre. Se profile ainsi un nouveau bassin d'emplois qui participe fortement au développement économique et social des territoires Seine/Arche. Ce développement ne pourra porter valablement ses fruits qu'avec un aménagement moderne en particulier en matière de transports ; c'est toute l'attractivité nationale et internationale de La Défense "élargie" qui est en jeu.

▶ **Le développement durable :**

Il nous appartient à tous de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; il n'y a pas de meilleure façon d'encourager cette démarche que celle qui consiste à inciter à l'usage des transports en commun. Cette incitation ne pourra apporter des résultats que dans la mesure où nos collaborateurs auront la possibilité d'opter pour une alternative au RER A. Cette alternative ne peut être incarnée que par le prolongement du RER E (EOLE) vers Nanterre La Folie via la Porte Maillot puis vers le Mantois.



► Le coût économique pour les employeurs :

Au-delà du coût économique des trajets domicile-travail qui représente en moyenne 3,4 % du salaire net, il y a également le « coût psychologique » dû à la multiplication des correspondances, aux temps de voyages longs, à l'inconfort lié à l'entassement qui fatiguent et stressent les salariés ; ces aspects peuvent également altérer la santé de nos collaborateurs de même qu'ils peuvent influencer négativement sur le dialogue social.

2.2. Notre vision de solutions pour de nouveaux trajets plus simples et plus rapides

► AXA France souhaite vivement le prolongement du RER E (EOLE) compte tenu de la répartition de la domiciliation de ses collaborateurs.

► En effet : 25 % des collaborateurs résident à l'est et au nord-est, 49 % des collaborateurs résident à l'ouest, 17 % des collaborateurs résident à Paris.

► La mise en place de nouvelles infrastructures permettra d'optimiser les trajets domicile/travail sur 2 axes :

a) Un accès direct depuis l'est pour nos collaborateurs du nord, est et nord-est vers l'ouest

► A l'heure actuelle, nos collaborateurs de l'est, du nord et du nord-est se retrouvent face à des options de report modal limitées puisqu'ils doivent nécessairement soit prendre la ligne 1 soit la ligne A à Châtelet les Halles, c'est-à-dire emprunter le tronçon le plus saturé de la ligne pour rejoindre le quartier d'affaires.

► Le prolongement du RER E permettra non seulement de conforter les correspondances avec Paris intra-muros pour soulager le RER A mais également de soulager le débit est/ouest concentré sur une même ligne le RER A. Ainsi, demain, nos collaborateurs résidant dans l'est, le nord ou dans le nord-est pourront opter pour le RER E sans avoir à rejoindre au préalable Châtelet-Les Halles pour récupérer le RER A. Ce prolongement au-delà de la gare Saint Lazare leur offrira la possibilité de voyager sans correspondance et d'atteindre directement le site des Terrasses en bénéficiant d'un temps de trajet amélioré.

► En outre, cette nouvelle infrastructure permettra d'éviter les situations de tension et de saturation lorsque surviennent des dysfonctionnements sur la ligne A du RER. Dans une telle hypothèse, c'est la ligne 1 du métro, déjà très empruntée par les « parisiens », qui fait office de report modal, mais le repli de l'ensemble de ces voyageurs provoque sur cette ligne une rapide saturation : la solution de repli devenant alors une seconde source de difficulté sur un réseau déjà fortement perturbé.

► Enfin nous n'osons pas imaginer ce qui se passerait si le RER A devait être interrompu plusieurs jours, voire plusieurs semaines à la suite, par exemple d'un incendie qui endommagerait les voies ou les structures des tunnels.

b) Un accès direct depuis l'ouest pour nos collaborateurs habitants dans la zone Seine Aval

► Le désenclavement de la zone Seine Aval donnera la possibilité à nos collaborateurs de bénéficier d'une offre de transports leur permettant d'accéder directement à leur lieu de travail.

► En effet, les infrastructures actuelles ouvrent directement sur l'est du quartier d'affaires et le prolongement du RER E vers Nanterre offrira un report modal qui aura toute son importance, puisqu'il s'agira pour nos collaborateurs habitant le département des Yvelines, d'accéder à leur site de travail en optant pour le RER E depuis Mantes-la-Jolie avec une entrée directe sur Nanterre mais aussi de délester la gare Saint Lazare.

► Ainsi, le prolongement du RER E sera incontestablement un progrès considérable qui apportera à nos collaborateurs domiciliés sur le territoire des Yvelines une réponse à leur besoin et notamment des gains de temps non négligeables. Le RER E c'est donc l'alternative indispensable aux Transiliens Mantes-la-Jolie/Poissy Paris Saint Lazare ».

► Par ailleurs, cette option offrira des trajets plus confortables avec l'assurance d'une régularité de service, primordiale pour atténuer les coûts liés aux pertes de temps mais aussi la sécurité des voyageurs.